

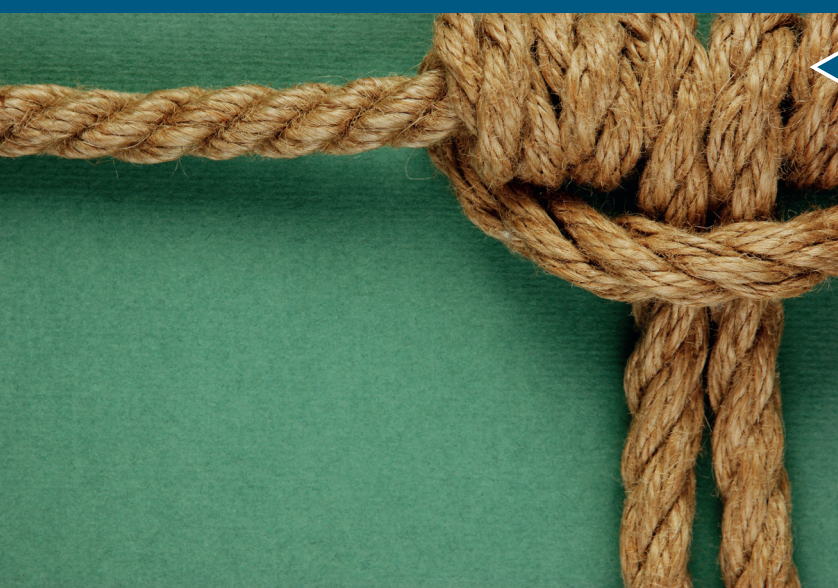
CONTRATS CONCURRENCE CONSOMMATION

sous la direction de :

LAURENT LEVENEUR
MARIE MALAURIE-VIGNAL
NICOLAS MATHEY
DAVID BOSCO
SABINE BERNHEIM-DESVAUX

MARS 2023 - **N° 23**
33^e ANNÉE - ISSN 1156-8291

CONCURRENCE



1 à 7 > p. 5

Quelle concurrence des droits et des acteurs de la concurrence ?

Colloque AFEC du 1^{er} décembre 2022

Dossier par Muriel CHAGNY, Michael COUSIN,
Benoît CŒURÉ, Jean-François BOHNERT,
Joseph VOGEL, Jean-Louis FOURGOUX, Olivier FRÉGET
et Virginie BEAUMEUNIER

► REPÈRE

3 > p. 1

DPE = UBU ?

par Laurent LEVENEUR

► COMMENTAIRES

Vente

39 > p. 41

Exclusivisme de la garantie
des vices cachés

par Laurent LEVENEUR

Concurrence déloyale

42 > p. 46

La place de marché Amazon
peut-elle être condamnée pour
des reventes hors réseau ?

par Marie MALAURIE-VIGNAL

Pratiques restrictives de concurrence

43 > p. 51

Action du ministre contre les
centrales d'achat localisées à
l'étranger

par Nicolas MATHEY

Pratiques anticoncurrentielles

48 > p. 56

Réseaux de distribution exclusif
et abus de position dominante

par David BOSCO

Clauses abusives

54 > p. 68

La clause fixant le prix des
honoraires d'un avocat en
fonction du tarif horaire, passée
au crible de la législation sur
les clauses abusives

par Sabine BERNHEIM-DESVAUX

1 Quelle concurrence des droits et des acteurs de la concurrence ?

Colloque AFEC du 1^{er} décembre 2022

Muriel Chagny,

agrégée des facultés de droit, présidente de l'AFEC

Après la Maison de l'Europe, le 17 mai 2022, pour « l'après-midi européenne de l'AFEC », c'est la Maison des Avocats du nouveau Palais de Justice qui a accueilli un événement organisé, de façon récurrente, par l'Association française d'étude de la concurrence à la date anniversaire d'une ordonnance qui demeure, par-delà les nombreuses réformes de la matière, le grand texte du droit français de la concurrence.

L'édition 2022 du « 1^{er} décembre de l'AFEC », avait pour thème « la concurrence des droits et des acteurs de la concurrence ».

Elle a, d'abord, été l'occasion de très riches échanges entre Benoît Cœuré, président de l'Autorité de la Concurrence et Jean-François Bohnert, procureur de la République Financier, dont le dialogue inédit sur « Droit pénal et droit de la concurrence : quelle articulation ? » a été animé par Michaël Cousin, avocat, Addleshaw Goddard.

Les interrogations relatives à l'articulation se sont, ensuite, poursuivies au sein du droit de la concurrence lui-même, là encore de façon assez novatrice. La question « Pratiques anticoncurrentielles, pratiques restrictives et concentrations : quels rapports ? » impliquait en effet de mettre en perspective, non pas deux, mais trois volets rattachés, selon les cas, au contrôle des comportements ou des structures.

Il fallait bien toute l'expertise de Joseph Vogel, avocat, Vogel & Vogel, pour évoquer, de façon synthétique, à propos de la « Distribution et des droits de la concurrence », les changements intervenus et à venir.

L'entrée en vigueur prochaine du Digital Market Act constitue un événement d'une importance telle qu'il méritait bien un double examen respectivement conduit, sur le terrain de l'articulation du DMA et du droit de la concurrence par Jean-Louis Fourgoux, avocat, Mermoz Avocats, et, avec un regard d'économiste par Laure Schulz, Principal, RBB Economics, dont la contribution sera publiée dans un numéro prochain.

Pour continuer d'explorer les frontières du droit de la concurrence, il fallait encore le mettre en perspective avec la régulation sectorielle, ce qu'a fait Olivier Fréget, avocat, Fréget Glaser & Associés.

Il restait à s'interroger sur la place respective du droit souple et du droit contraignant en droit de la concurrence. Là encore, un double regard a été porté sur la question de savoir s'il s'agit de rapports de complémentarité et/ou de concurrence, par Virginie Beaumeunier, directrice générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes et Carole Champalaune, Conseillère à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation. L'intervention de cette dernière, qui n'a pu être intégrée au présent dossier, devrait être publiée dans un numéro ultérieur.

Qu'il soit permis de remercier, pour finir, tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont rendu possible l'organisation de cette manifestation, sans oublier la revue *Contrat Concurrence Consommation* qui a permis la publication des actes, et en donnant rendez-vous à ceux qui s'intéressent au droit et à l'économie de la concurrence, pour de prochaines manifestations et groupes de travail.

Michaël COUSIN, Jean-François BOHNERT, Benoît CŒURÉ, 1^{re} table ronde – Articulation droit pénal/droit de la concurrence : article 2

Muriel CHAGNY, Pratiques anticoncurrentielles, pratiques restrictives et concentrations : quels rapports ? : article 3

Joseph VOGEL, Distribution et droit de la concurrence : quels changements intervenus et à venir ? : article 4

Jean-Louis FOURGOUX, Le DMA, nouveau droit ou renouveau des droits de la concurrence ? : article 5

Olivier FRÉGET, Régulations et droit de la concurrence : article 6

Virginie BEAUMEUNIER, Le droit souple, concurrent du droit contraignant en droit de la concurrence ? : article 7